

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// SEPTEMBRE 2023



DOSSIER

Ville 30



➤ **PAGES 4 & 5**
ÉDUCATION
Flash infos de rentrée



➤ **PAGES 6 & 7**
CULTURE
Nouvelle saison culturelle



➤ **PAGE 16**
SOLIDARITÉ
Aide au maintien de l'autonomie

CHARIER

ROUTES & TRAVAUX URBAINS

La Turballe

Travaux Publics & Particuliers
Vente de matériaux

Tél. 02 40 23 30 60

Carrière de Bréhet - BP 31007
44356 LA TURBALLE Cedex
sguidoux@charier.fr

ICFA Atlantique Formation Saint-Nazaire
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE

CFA TRIGNAC

FORMATIONS DIPLÔMANTES
APPRENTISSAGE

CAP AU BAC +2

COMMERCE RESTAURATION

ENTRÉES PERMANENTES TOUTE L'ANNÉE



CONTACTER NOUS AU :
02 40 01 92 51
icf.stnazaire@orange.fr

5 AVENUE BARBARA - ZAC DE GRANDCHAMPS - 44570 TRIGNAC

Stran et CARENE Saint-Nazaire agglomération

vous propose
le nouveau service

Vélycéo



PLUS D'INFOS SUR VELYCEO.COM
☎ 0 800 105 110 SERVICE & APPEL GRATUITS

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

Votre assureur à
MONTOIR-DE-BRETAGNE

Caroline NAVARRO

12 rue Jean Jaurès

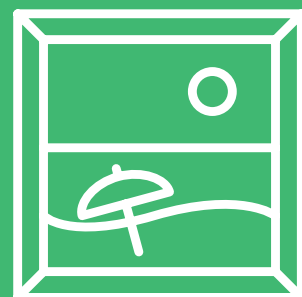
☎ **02 72 07 02 01**

montoirdebretagne@thelem-assurances.fr

N°Orias : 23 000 703

 **thélem**
assurances

Qu'est-ce qu'on fait ce week-end à Trignac ?



La réponse dans l'application
"mon aggro facile" !

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

**/saint-
nazaire
agglo**

Commerçants itinérants

**Tous les samedis matin
place du marché à Trignac centre,**

primeur, charcutier et ostréiculteur
viennent à votre rencontre
et vous proposent des produits frais.



ÉDITO

Claude AUFORT

Notre ville se transforme. Certes, dès les années 2010, un programme de transformation urbaine important, et cette dynamique se poursuit avec de nouvelles constructions qui redéfinissent nos quartiers. Ainsi, des immeubles émergent près du parc Océane. Rue Jean-Marie Perret, entre les rues Jean Bart et Parmentier, ce sont des maisons individuelles qui voient le jour. Bientôt, l'implantation d'un nouveau Centre médical viendra renforcer le cœur du quartier.

Nos efforts se portent aussi sur le centre-ville, où un projet d'envergure pour les dix ans à venir débutera dès cet automne. Les prémices de la construction de la Médiathèque sont visibles, les artisans sont prêts, et le cœur de notre ville, autour de la place de la mairie, s'apprête à entrer dans une phase active de transformation. Les financements nécessaires sont sécurisés. Le projet est rendu possible avec le début des travaux de la desserte Altitude, future route du Pré-Neuf, qui libérera les rues Curie et Labro du passage des camions qui les traversent. Un nouveau tracé pour Hélyce y sera intégré.

Déjà, Trignac Centre accueille de nouveaux programmes résidentiels, tels que les résidences « Les Brières » de la Gagnerie, que nous venons d'inaugurer. Un dépôt de permis de construire est déposé pour la salle des Rivières, rue Jules Verne pour de l'accession à la propriété. D'autres projets, en gestation, verront le jour dans les années à venir.

Il est important pour nous que vous soyez associés à cette transformation. Dès cet automne, nous passerons à une concertation très active avec vous, en collaboration avec les urbanistes. Nous poursuivrons ainsi nos échanges sur chaque grand quartier et par micro-projet.

Nous avons déjà entrepris cette démarche pour garantir la sécurité des différents modes de déplacement et améliorer notre cadre de vie, avec les habitants des rues Parmentier, Jean Bart, Cachin, Petite Ville et Ferrer, autour du projet de logements sociaux des « Brières ». Nous poursuivrons ces échanges pour le projet Bel Air. Nous les engagerons pour le square du 19 mars 1962 et son projet d'habitat partagé et léger, ainsi que pour le réaménagement paysager et ludique du square de la Gagnerie, le long du Brivet.

Parce que la question de la sécurité est un sujet qui nous préoccupe tous, la ville a fait le choix de la ville à 30 km/h (voir dossier). Par ailleurs, nous avons récemment modernisé et renforcé le système de vidéosurveillance pour qu'il soit plus fiable et performant.

Car la ville ne se résume pas seulement à son urbanisme, elle est également animée par une riche vie culturelle, sportive et festive. Nous avons eu le plaisir d'organiser avec succès de nombreuses animations culturelles et festives dans nos quartiers. Le square du centre-ville a accueilli l'événement « Place au dessin », avec son concert en soirée, son troc de plantes et sa guinguette. Le parc Océane à Certé a vibré au son des fêtes de la musique et de la « Dis Vert Cité ». Le pont de Paille a été le théâtre d'animations sportives telles que le Relais Olympique et les virées d'Automne. Sans oublier les grands événements initiés par nos clubs, tels que le gala de Boxe pieds poings et le challenge Kassianoff.

Signe de ce dynamisme, il me faut citer les excellents résultats de nos équipes de basket, de kayak, de karaté, de rugby, de tennis de table, de handball et bien d'autres. Ces performances de haut niveau bénéficient à tous les sportifs de notre ville.

Tout ceci participe de l'attractivité de la ville, de sa qualité de vie. Cependant, il nous reste encore à gagner nombre d'entre vous pour que vous osiez participer plus nombreux à cette dynamique trignacaise.

Ensemble, continuons à faire de Trignac un lieu où il fait bon vivre.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac

Vice-Président de Saint-Nazaire Agglo Climat, Energie, Transition et Santé

Mairie de Trignac
11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
Claude Aufort, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Stanislas Fonlupt
Conseiller municipal
délégué au budget
et à la communication

Rédactrice en chef / Rédaction :
Ingrid TERRON

Crédits photos :
Mairie de Trignac, Clubs sportifs,
Associations, Stocklib by Epictura, Fotolia,
Freepik, photos dr.

Création & impression :
LE SILLON groupe Imprimgraph
02 40 58 91 24
www.sillon.fr

SOMMAIRE

Trignac Magazine

ÉDUCATION	4 et 5	ÉCONOMIE	18
CULTURE	6 à 8	ENVIRONNEMENT	19
DOSSIER	9 à 13	ÉVÉNEMENTS	20
SERVICES MUNICIPAUX	14	RETOUR SUR	21
VIE ASSOCIATIVE	15	AGENDA	22
SOLIDARITÉ	16	EXPRESSION POLITIQUE	23
HISTOIRE	17		

Erratum : une erreur s'est glissée dans le Trignac Magazine de mai page 21, la dernière photo en bas à droite il s'agit d'un cycle de sensibilisation aux signes associés à la parole proposé aux assistantes maternelles par Jennifer, assistante maternelle et non d'un atelier parents-enfants.

ÉCOLE

Bonne rentrée à nos élèves

Les écoles de Trignac ont des effectifs stables de l'ordre de 830 élèves. Depuis septembre 2023, l'école maternelle Anne Frank accueille une huitième classe. L'école maternelle Danielle Casanova a toujours 5 classes mais compte à son tour 2 classes de Grande section avec un effectif allégé.

Le Rased déménage

Les locaux du Réseau d'Aide aux Élèves en Difficultés-Rased, pour les écoles du centre-ville, ont été transférés à l'entrée intérieure de l'école Jaurès-Curie. La Ville a rénové cet ancien logement en concertation avec l'équipe du Rased pour des interventions de qualité.



La ville mise sur une restauration de qualité

La ville s'est engagée dans le Projet Alimentaire Territorial Presqu'île Brière Estuaire, auquel participent 35 communes. Ce projet est coordonné par Saint-Nazaire Agglo et le Parc naturel régional de Brière. Il vise à promouvoir une agriculture locale et une alimentation durable, accessible à tous. Il se concentre sur cinq domaines d'action, dont la restauration scolaire.

La restauration scolaire municipale respecte également strictement les règles sanitaires, qui font l'objet de contrôles inopinés de la part de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Le contrôle réalisé au cours de l'année 2022-2023 a été très satisfaisant et a mis en avant le professionnalisme de l'équipe.

Les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés pour cette rentrée scolaire. « Et cela en maintenant la part du bio ou du local à hauteur de 50 % du coût des denrées alimentaires » précise Émilie Cordier, Adjointe éducation, petite enfance, enfance et jeunesse.



➔ + D'INFOS

PÔLE ÉDUCATION - BÂTIMENT ESCALE

☎ 02 40 17 57 80

contact@mairie-trignac.fr

Des cours d'école végétalisés

La ville collabore avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE de Loire-Atlantique) pour approfondir sa réflexion sur la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école, en concertation avec les écoles.

Dans le contexte du réchauffement et du dérèglement climatique, l'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants et d'optimiser les aspects pédagogiques et de détente de ces espaces. Une réflexion est en cours, en commençant par le site Léo Lagrange, qui présente une surface minérale importante depuis les travaux de rénovation effectués il y a plus de dix ans.

Cet été déjà, des aménagements enrichissent la cour afin qu'elle soit plus accueillante, par un espace « pause » autour de l'arbre. À Anne Frank, à la demande des enseignants, des travaux délimiteront également un espace dédié pour des activités extérieures.



Bravo aux élèves de l'école Jaurès-Curie

Les élèves de CP ont été récompensés en juin à Paris, au ministère des relations avec le Parlement, pour la création de leur rap dans le cadre du concours national « zéro clichés filles-garçons » organisé par le Clemi (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information).

ÉCHECS

Bons résultats de l'école Léo Lagrange aux championnats d'échecs

Les huit élèves de la délégation de l'école sont arrivés 6^e aux championnats départementaux aux échecs grâce au club Trignac Échecs. Une belle place avec 16 parties gagnées et 4 parties nulles sur 40 parties jouées.

LIVRE À LA NAISSANCE

Parents ou futurs parents, faites-vous connaître!

Une naissance cette année, pensez à contacter la médiathèque ou le service petite enfance. Vous recevrez une invitation à une animation autour d'histoires et comptines, avec un livre offert aux bébés.

+ D'INFOS

MÉDIATHÈQUE
☎ 02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

ESPACE ANNE SYLVESTRE
☎ 02 52 20 07 01
rpe@mairie-trignac.fr

RELAIS PETITE ENFANCE (REP)



une info, une question on vous répond

Parents, futurs parents, et Assistant(e)s Maternel(le)s :

une info, une question sur la petite enfance, les modes d'accueils, les aides de la CAF et la législation employeur-salarié de l'accueil individuel?

Adressez-vous au Relais Petite Enfance avec ou sans rendez-vous à l'Espace Anne Sylvestre.

+ D'INFOS

ESPACE ANNE SYLVESTRE
☎ 02 52 20 07 01
rpe@mairie-trignac.fr

Prochain « Un arbre, une vie »
le 25 novembre, 14 h 00 à Missillac.

Un arbre, une vie

Dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie », coordonnée par le Parc naturel régional de Brière, la ville de Trignac remet à chaque enfant trignacais né dans l'année un arbre ou trois arbustes que les parents peuvent planter sur leur propriété. Ceux qui ne possèdent pas de terrain peuvent les planter sur un espace réservé par la commune.

+ D'INFOS

SERVICE ENVIRONNEMENT
☎ 02 40 90 01 83
stm@mairie-trignac.fr

SAISON CULTURELLE

CENTRE CULTUREL LUCIE-AUBRAC

Nouvelle saison, nouvelle formule!

L'équipe du centre culturel vous a concocté une nouvelle programmation savoureuse avec quatre temps forts :

1 Besoin de rien... **ENVIE D'AUTOMNE**
du 15 au 17 septembre

2 **FEST'HIVER**
du 13 au 17 décembre

Voir plaquette jointe

3 **PETITES GRAINES**
du 11 au 21 mars
à destination des scolaires

4 **FESTIVAL PLEINS FEUX**
du 20 au 23 juin

Le Centre Culturel Lucie-Aubrac vous propose des spectacles, rendez-vous festifs, expositions, ateliers, résidences d'artistes, valorisation du patrimoine... Vous y êtes les bienvenu.e.s! Pour...

Créer

Vous y trouverez des **ateliers d'Arts Plastiques** (avec M'dame Sonia), une **École de Musique** Associative (EMT), le **Club Photo** de Trignac, la **Chorale Forgissimo** et une nouveauté : des **ateliers Théâtre** avec la Cie des Arbres Nus et la Cie Banc Public.



© Ville de Trignac

Partager

Convivialité, décoration, bricolage, petits coups de main... Avis aux bénévoles, nous vous attendons!

Découvrir

Chaque année, une compagnie est invitée à venir travailler en résidence à Trignac pour y créer un spectacle et permettre aux habitants d'entrer dans les coulisses de la création.



© EMT



© Karima Sly, Photographie

Explorer

Le patrimoine de Trignac reprend des couleurs. Le site des **Forges**, désormais sécurisé, sera un écrin précieux pour la compréhension du patrimoine, des balades nature et culture, l'accueil de spectacles...



© Ville de Trignac

+ D'INFOS

RETROUVEZ LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES DANS LA PLAQUETTE DU CENTRE CULTUREL LUCIE-AUBRAC (jointe à ce magazine) OU SUR PLACE
6 rue de la Mairie - 44570 Trignac
☎ 02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr
www.mairie-trignac.fr
www.facebook.com/VilledTrignac

Besoin de rien...

ENVIE D'AUTOMNE

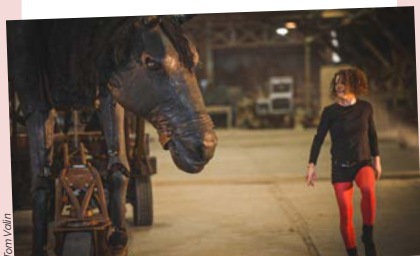
du 15 au 17 septembre

Top départ!

Pour fêter la rentrée trois jours de fête et de rencontres

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Place de la Mairie à partir de 18h30
Déambulation musicale, spectacle de rue, buvette et picorette (offert par la Ville).
Tout public - gratuit



Spectacle « Cheval » - Cie Paris Bénarès à 19h30
Place de la Mairie



Çavamania Batucada à 18h30
Place de la Mairie

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Un samedi tout en douceur et en musique!



Les Poux Symphoniques à 10 h et 11 h - Médiathèque



Philharmonie des 2 mondes à 15h15
Parc Océane (Certé)

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE Les Virées

Place de la Mairie à partir de 10 h
On prend l'air!

zoom

Cinq parcours (départ Place de la Mairie) :

- Découverte de la biodiversité urbaine avec le Parc Naturel Régional de Brière.
- Histoire et lieux emblématiques du sport à Trignac avec l'ATLC - La Maison du Patrimoine.
- Le Brivet et ses méandres, balades en canoë avec le Brivet Canoë-Kayak.
- Les Forges : hier, aujourd'hui, et demain ? avec La Belle Industrielle.
- Déambulation dessinée au Stade de Trignac avec M'dame Sonia, plasticienne.

À 12h30 : Apéro-concert avec les Roms Arrangés Square de la Commune de Paris (Place de la Mairie)

Gratuit - Sur inscription auprès du Centre Culturel Lucie-Aubrac Commune de Paris (Place de la Mairie)

FEST'HIVER

du 13 au 17 décembre

Marché de Noël, spectacles, bal pour enfants, Gospel...

CULTURE Actualités



Bal pour enfants Trio Aman Mercredi 13 décembre à 15h et 17h30

Donjon et Pigeon Cie Heidi a bien grandi Jeudi 14 décembre à 20h



« Valse des Manchots » Cie Turbul Marché de Noël Samedi 16 décembre à partir de 14h

Les factrices de Noël Marché de Noël Dimanche 17 décembre



« Noël givré » - Marché de Noël Dimanche 17 décembre à partir de 14h

RÉSEAU

Profitez bientôt du réseau des médiathèques de l'agglomération.

La mise en place d'une carte unique donnera accès aux livres et documents des bibliothèques et ce, gratuitement, dans 8 médiathèques du réseau dont Trignac (Besné, La Chapelle des Marais, Donges, Montoir de Bretagne, Saint-André des eaux, Saint-Joachim, Saint-Malo de Guersac).

Cette nouveauté permettra aux usagers de circuler librement entre les médiathèques et d'élargir l'offre documentaire proposée.

Côté adhérents, autre nouveauté : un portail commun proposera un accès unique simplifié aux ressources des médiathèques pour la recherche de documents mais également pour accéder à l'offre numérique.

Vous pourrez désormais bénéficier du prêt de livres numériques, la consultation de la presse en ligne, de contenus variés d'auto-formation, de la VOD à partir de janvier 2024 !



CHORALE

Et si vous chantiez ?

Vous aimez chanter et la variété française ?

Rejoignez les 35 chanteurs amateurs de la chorale Forgissimo. Aucune connaissance musicale n'est nécessaire. Vous serez guidé par Annaïg Sarlat, chef de chœur et musicienne. La chorale manque de soprano et de voix d'hommes. Profitez du Forum le 2 septembre pour vous inscrire. Vous pourrez participer à Fest'hiver, la Fête de la musique et à des manifestations organisées par l'association Musica.



• Répétition

Jeu 19 h -20h30 (hors vacances scolaires)
Centre Culturel Lucie-Aubrac

• Adhésion annuelle :

8€ ATLC + 56€ Atelier

Reprise des activités le 21 septembre

ART ET CULTURE

Des découvertes à profusion

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, Saint-Nazaire Agglo propose un programme d'enseignement artistique et culturel à destination des établissements scolaires du territoire. Chaque projet constitue un parcours de découverte : rencontrer une œuvre, pratiquer, approfondir avec différents partenaires qui interviennent sur le terrain (Athénor, Galerie Hasy, Bain public, Le Grand café, Le théâtre Simone Veil, Le conservatoire, le VIP, Ohm...).

Au programme pour l'année scolaire 2023-2024 : arts plastiques, arts visuels, cinéma, spectacles, musique, cirque...

Durant l'année scolaire 2022-23, 14 classes des écoles de Trignac ont pu bénéficier d'un parcours :

À L'ÉCOLE JAURÈS-CURIE

Des ateliers et un concert de musique classique pour 4 classes de CM1/CM2. Des ateliers théâtre et un spectacle pour 1 classe de CE2 et des ateliers d'écriture avec Nicolas Thuron, auteur pour une classe de CM2.

À L'ÉCOLE LÉO LAGRANGE

Visites du centre d'art contemporain Le Grand Café.

À L'ÉCOLE ANNE FRANK

Ateliers de sons et mise en voix et spectacle pour 4 classes. Ateliers de cyanotypes et exposition pour 2 classes de grandes section.

À L'ÉCOLE LOUISE MICHEL

Ateliers de cyanotypes et exposition pour 1 classe de grande section.



Ville 30 pour une ville apaisée

Depuis le 1^{er} juillet, la ville de Trignac est passée à 30 km/h sur 94 % de son territoire. La vitesse par défaut sur Trignac est désormais 30 km/h sauf exception. La décision a été prise par le conseil municipal du 9 juin dernier.

Elle vient compléter les autres mesures prises ces dernières années pour mieux partager l'espace public, entre les voitures, les bus, les vélos, les trottinettes et les piétons : les zones de partage devant les écoles, les pistes cyclables, l'aménagement de dispositifs de sécurité tels que des plateaux surélevés, le développement d'Hélyce+...



MYRIAM LEROUX
ADJOINTE À LA SÉCURITÉ

“ Pour nous, la sécurité routière est une priorité. Le passage à 30 km /heures doit permettre de mieux protéger les personnes vulnérables : les piétons, les cyclistes, nos enfants, nos personnes âgées. La ville 30 doit aussi nous inciter à moins utiliser notre voiture. Notre cadre de vie s'en trouvera amélioré grâce à moins de nuisance sonore et de pollution de l'air. Nous sommes tous gagnants à ralentir. ”



INTERVIEW

Ville 30, Claude Aafort, Maire de Trignac, explique

... Pourquoi avoir choisi de passer la ville à 30 km/h ?

Nos administrés nous interpellent régulièrement sur la vitesse des voitures. Signe que c'est important pour notre population et donc pour nous. Nous sommes depuis plusieurs années attentifs à la sécurité de tous en ville et à la qualité de l'air. Le passage à 30 km/h permet de régler ces problématiques.

Autrefois, la ville était conçue pour les voitures. Cependant, cet usage a évolué et la ville remplit diverses fonctions et offre plusieurs options de mobilité. Il est essentiel d'harmoniser l'ensemble en accordant une place équitable aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun. Cela nécessite que les voitures réduisent leur vitesse pour s'aligner sur les autres modes de déplacement. C'est pourquoi la limitation de vitesse a été fixée à 30 km/h.

En réalité, la plupart des automobilistes ne s'en rendent pas compte mais ils roulent déjà à 30 km/h, avec les ralentisseurs, les priorités à droite, les feux tricolores, les traversées de piétons, l'automobiliste passe plus de temps à 30 km/h qu'à 50 km/h.

... Vous aviez déjà mis en place des zones de rencontre et de partage à 20 et 30 km/h, ce n'était pas suffisant ?

C'est plutôt un pari que l'on fait. Aujourd'hui nous avons plusieurs zones avec des vitesses différentes, 50 km/h, puis 20 km/h ou 30 km/h... pas toujours facile de s'y retrouver. En mettant la règle à 30 km/h, l'automobiliste ne se posera plus de question sur la vitesse à avoir. Il sera donc plus attentif à ce qui l'entoure.

Cela permet ainsi de fluidifier la conduite, une conduite continue limite les écarts et les accidents. À 50 km/h, il y a bien plus de risques d'accidents mortels qu'à 30 km/h.

30 KM/H

Ville 30, Késako ?

Partout à Trignac, nous roulons depuis cet été à 30 km/h, sauf exception. Cette mesure vise à apaiser la ville et rééquilibrer les modes de déplacement. Elle répond concrètement à des préoccupations d'habitants.

À chaque entrée de ville sous le panneau « Trignac » vous trouverez un panneau rectangulaire indiquant que l'agglomération est désormais à 30 km/h sauf autre prescription ponctuelle. Ainsi la ville sera à 30 km/h dans les rues résidentielles et 50 km/h sur les axes de transit.

... Comment cela va-t-il se concrétiser ?

Concrètement, cet été nous avons procédé à des marquages au sol sur la chaussée qui indiquent clairement la vitesse à laquelle rouler et des panneaux en entrée de ville signalent que nous sommes désormais à 30 km/h.

Nous continuons également à réaliser des aménagements pour que l'automobiliste ne soit pas tenté d'aller plus vite tels que les plateaux ralentisseurs, les rétrécissements de chaussée... tout ce qui est bon pour casser la vitesse.

... Comment voyez-vous Trignac demain ?

Trignac demain sera une ville agréable où chacun pourra se sentir en sécurité. Une ville où l'on peut prendre le temps de regarder, sentir la nature de retour en ville. Nous continuerons à aménager des allées plantées pour changer l'atmosphère urbaine de la ville et la rafraîchir.

Ce sera une ville apaisée où chacun respecte l'autre quel que soit son mode de déplacement, avec plus de personnes à pied, à vélo ou en bus. Cela permettra des rencontres et des échanges. Nous aurons ainsi plus de convivialité.

... Et vous, comment vous déplacez vous ?

Je rencontre souvent des habitants dans le bus et même à vélo, la plupart du temps, ils viennent spontanément discuter avec le Maire. Cette proximité m'est essentielle.

Des marquages au sol pour s'y retrouver

Afin de faciliter la lecture de la vitesse autorisée, la ville de Trignac a profité de l'été pour effectuer des marquages au sol dans les rues de la ville. Cela a permis de retirer les panneaux de signalisation routière afin de désencombrer les trottoirs. Le marquage au sol permet une lisibilité plus aisée de la vitesse à laquelle les véhicules doivent rouler.

3 bonnes raisons de ralentir

1 Plus de sécurité routière

À 30 km/h, l'automobiliste a plus de visibilité, son champ de vision est plus large, ce qui lui permet une vigilance plus grande par rapport à l'environnement. Le conducteur a davantage le temps de réagir en cas d'événement inopiné, qu'il s'agisse d'un enfant qui traverse ou d'un vélo qui fait un écart pour éviter un obstacle. La distance de freinage est réduite de moitié.

La vitesse a aussi un impact sur la gravité des accidents. **Le risque pour un piéton d'être tué dans une collision augmente de façon très importante avec la vitesse. Il est de plus de 80 % à 50 km/h et de 10 % à 30 km/h.**

C'est surtout une mesure qui vise à améliorer la sécurité des plus vulnérables : les cyclistes, mais surtout les piétons, notamment les enfants (dont le champ de vision est moindre) et les personnes âgées ou en situation de handicap.

2 Moins de nuisance

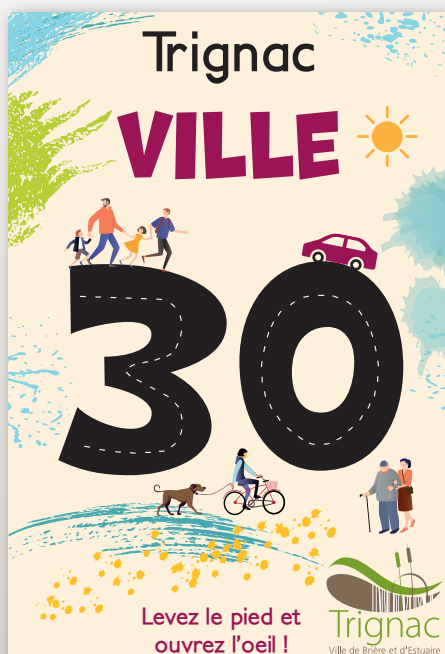
La limitation de vitesse à 30 km/h participe ainsi à « améliorer la qualité de vie » en permettant de réduire les rejets de gaz polluants et les nuisances sonores. La qualité de l'air est ainsi préservée, nous pouvons respirer en ville.

Une réduction de 20 km/h de la vitesse des automobilistes divise par deux le bruit aux abords des voies de circulation (environ - 3 décibels).

Le passage à 30 km/h a ainsi un impact positif sur la santé et le cadre de vie.

3 Peu d'impact sur votre temps de trajet

La ville à 30 km/h c'est un petit effort demandé aux automobilistes. Sur un trajet d'un kilomètre, cela représente un allongement du temps de parcours de **18 secondes**, soit **moins d'une minute pour 3 kilomètres**.



VILLE PRUDENTE

Trois cœurs « Ville Prudente » pour Trignac

Après avoir obtenu son premier cœur en 2019, la ville de Trignac a obtenu trois cœurs au label « Ville Prudente », lors du dernier congrès des Maires. Ces distinctions récompensent les efforts fournis par la ville depuis ces trois dernières années. « *Le label ville prudente est un gage de qualité de vie où les habitants partagent la rue sans heurts. Nous souhaitons continuer nos efforts et progresser encore dans ce label.* » déclare Myriam Leroux, adjointe à la sécurité.

Remise du label au maire de Trignac par Franck Thomas de l'association Prévention Routière



Sécurité routière aux abords des écoles : rencontrez vos élus

L'équipe municipale de la ville de Trignac se mobilise tous les ans à la rentrée scolaire pour rencontrer les parents d'élèves aux abords des écoles. Cela représente une belle occasion, pour les parents, de rencontrer les élus et discuter avec eux des aménagements réalisés pour la sécurité de leurs enfants.

Cette année les rencontres auront lieu :

- École Louise Michel
12 septembre à 8 h 40.
- Écoles Danielle Casanova et Jaurès-Curie
12 septembre à 16 h 30.
- Écoles Anne Frank et Léo Lagrange
14 septembre à 16 h 30.



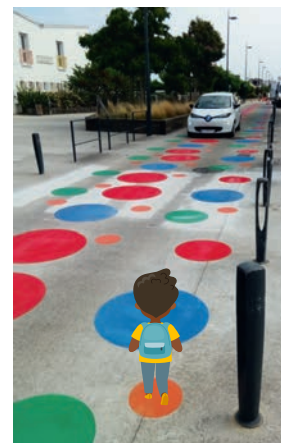
Des travaux et des aménagements pour toujours plus de sécurité

DES RONDS DE COULEURS POUR TRAVERSER DEVANT TOUTES LES ÉCOLES



École Louise Michel

Les enfants peuvent traverser sur l'ensemble des ronds. Les véhicules doivent rouler à 20 km/h et s'arrêter pour les laisser passer. Les piétons et les vélos peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules. Toutefois, ils doivent respecter les autres usagers de la route. Ils ne doivent pas gêner la circulation en occupant l'espace.



École Léo Lagrange



École Jaurès-Curie



École Danielle Casanova

TYPES D'AMÉNAGEMENTS QUE VOUS TROUVEREZ SUR LA VILLE POUR TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ



Plateau ralentisseur boulevard de l'Atlantique



Bandes ralentissantes rue Marie-Curie

CET ÉTÉ, DES TRAVAUX DANS DIFFÉRENTES RUES DE LA VILLE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUITE À DES CONCERTATIONS AVEC LES RIVERAINS

↳ Rue Cachin

La rue Cachin est désormais en sens unique du boulevard Léon Blum jusqu'au virage Marcel Cachin. Passé ce virage, la rue est à nouveau en double sens. La rue est désormais limitée à 20 km/h. Des places de parking ont également été aménagées.

• *Coût des travaux : 5 000€*

↳ Rue Francisco Ferrer

Le haut de la rue Ferrer est passé en sens unique de la 4 voies vers le rond-point des écoles. Des places de parking ont également été aménagées.

• *Coût des travaux : 2 000€*

↳ Route de Marsac

Des chicanes ont été installées en juillet sur la route de Marsac.

• *Coût des travaux 12 313€*

↳ Route de Bert

Cet été, la chaussée de la route de Bert a été refaite entièrement avec un nouveau système qui devrait éviter les désagréments rencontrés l'année dernière suite à la canicule de l'été.

• *Coût des travaux 119 500€*

Les Trignacais sont de bons élèves

La ville de Trignac a fait l'acquisition en 2018 d'un compteur calculant la vitesse et le nombre de véhicules circulant dans les rues de la ville. Celui-ci n'est pas utilisé à des fins répressives, mais pour réaliser des statistiques et ainsi déterminer des priorités d'actions et la création d'aménagements utiles. Globalement les derniers relevés montrent que les Trignacais respectent les limitations de vitesse et qu'ils ont déjà tendance à rouler à 30 km/h.

↳ Chemin de la Petite ville

Du 23 novembre

au 4 décembre 2022

Vitesse moyenne constatée :

35 km/h > 73% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 25 % en dessous de 30 km/h

44 70 véhicules en 14 jours soit 318 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



↳ Route de Certé

Du 12 au 19 octobre 2022

Vitesse moyenne constatée :

34 km/h > 60% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 35 % en dessous de 30 km/h

2 712 véhicules en 8 jours soit 339 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



↳ Rue Cachin

Du 5 au 9 avril 2023

Vitesse moyenne constatée :

33 km/h > 58% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 36 % en dessous de 30 km/h

895 véhicules en 5 jours soit 179 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



↳ Rue Francisco Ferrer

Du 10 au 18 décembre 2022

puis du 12 au 19 janvier

et du 9 au 15 février

Vitesse moyenne constatée :

30 km/h > 52% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 48 % en dessous de 30 km/h

10 634 véhicules en 23 jours soit 463 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



↳ Route de Marsac

Du 7 au 14 novembre 2022

Vitesse moyenne constatée :

46 km/h > 49% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 12 % en dessous de 30 km/h

7 581 véhicules en 8 jours soit 947 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



↳ Rue Parmentier

Du 25 février au 7 mars 2023

Vitesse moyenne constatée :

26 km/h > 24,9% ont circulé entre 30 et 50 km/h et 75 % en dessous de 30 km/h

15 051 véhicules en 11 jours soit 1 368 véhicules/jour

Limitation
de vitesse



La dangerosité provient bien d'une minorité de conducteurs qui roulent trop vite. Des contrôles plus fréquents seront donc effectués.

Pourquoi pas le bus ?

La ville de Trignac développe, en partenariat avec la CARENE, les pistes cyclables et le réseau de transports en commun (Hélyce+) afin de vous permettre de vous déplacer autrement qu'en voiture. Partir à vélo ou en bus au travail n'est plus une utopie, c'est possible à Saint-Nazaire, Donges, Besné et même Redon avec Hélyce, les lignes STRAN ou la ligne régionale Aleop.

Après le succès de la première ligne Hélyce, Saint-Nazaire Agglomération renforce son offre de mobilité avec le projet Hélyce+ à l'horizon 2025. Hélyce+, c'est un grand projet de territoire qui s'organise autour de trois lignes de bus Hélyce. L'objectif est de simplifier l'accès et renforcer le nombre de passage et réduire le temps d'attente à 10 minutes entre deux bus.



helyceplus@agglo-carene.fr
<https://www.agglo-carene.fr/helyce>

Avec la STRAN et la région des Pays de la Loire (Aleop) vous avez également des bus à proximité pour se rendre à Saint-Nazaire, Donges, Besné, Pontchâteau et même Redon :

- Réseau STRAN
 - C1 de la mairie de Trignac à la gare SNCF en passant par les villages et Trembly
 - U3 de la halle de Penhoët à la gare SNCF
 - Hélyce de la mairie de Trignac à la gare SNCF, jusqu'à l'hôpital et Océanis
- Réseau Aleop
 - T5 de Trignac à Saint-Nazaire ou de Trignac à Redon en passant par Donges, Besné ou encore Pontchâteau



<https://www.stran.fr> ou <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/mon-reseau-aleop>

NOUVEAU

Création d'un nouveau service

La ville de Trignac vient de créer un nouveau service : le service vie associative, soutien à la vie économique et démocratie de proximité. La ville souhaite par cette création renforcer l'accompagnement des associations, consolider les liens avec les partenaires économiques et développer la démocratie participative.

Il sera situé dans le bâtiment derrière la police municipale au Pôle culturel, vie associative, sport et attractivité du territoire.



Marie-Laure et Guillaume vous accueillent au service vie associative, soutien à la vie économique et démocratie de proximité

Pour les associations, finis les interlocuteurs multiples !

La ville de Trignac a souhaité approfondir la relation Ville/Associations et montrer le soutien sans faille de la municipalité à la vie associative et ainsi participer à l'animation territoriale. Le service accompagnera les associations ainsi que l'Office

Municipal des Sports. Il assurera le suivi dans toutes leurs demandes et démarches : demande de subvention, convention, organisation de réunion, ouverture d'une buvette temporaire, réservation de locaux (salles municipales, gymnases...), de matériel pour leurs manifestations, diffusion de leurs informations sur les supports de la ville (panneaux lumineux, site Internet...). Fini les interlocuteurs multiples !

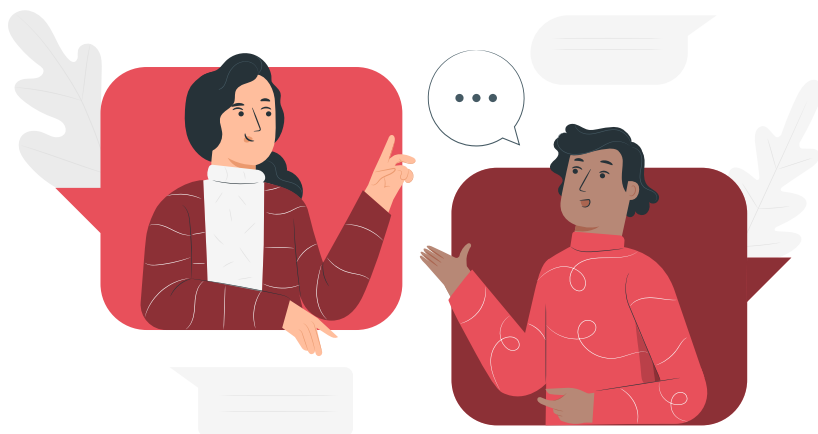
Économie du territoire : des liens nécessaires

Bien que la compétence économique relève de Saint-Nazaire Agglomération, Trignac souhaite renforcer ses liens avec les acteurs économiques locaux.

Avec la deuxième plus grande concentration commerciale du département et la Zone Altitude dédiée aux activités industrielles et artisanales, il est essentiel pour les élus de maintenir un lien privilégié avec les commerces et les entreprises de la région.

Démocratie participative pour plus d'interaction avec les Trignacais

Le service pilotera les démarches de participation et de consultation citoyennes en lien avec les autres services de la ville. Il participera à l'organisation d'animations et d'événements de démocratie participative.



➔ D'INFOS

SERVICE VIE ASSOCIATIVE, SOUTIEN À LA VIE ÉCONOMIQUE ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

☎ 02 40 45 91 87

vie.associative@mairie-trignac.fr

Une saison marquée par de bons résultats

La ville de Trignac est riche d'un tissu associatif actif et performant. Ci-après quelques résultats de la saison 2022-23. Bravo à tous !

BASKET

Une saison riche en émotion !

La section basket de l'ASCT (Association Sportive et Culturelle de Trignac), a le vent en poupe cette année. Plusieurs de leurs équipes sont montées en D1 : les U11, U13 et les U20 garçons. Les seniors filles montent également en D2 et les seniors garçons en D3. Une belle saison !

PÉTANQUE

Coup de cœur des élus

Gérard Thorel 87 ans, atteint la demi-finale du championnat départemental en tête à tête seniors tout âge confondu. Un exemple de longévité dans le sport !



DANSE

Myriam Leroux dit adieu à la scène



Professeur de danse à Phoenix Danse, Myriam a participé à son dernier gala en juin dernier.

« Je suis heureuse de partir en préretraite. Je pars avec plein de merveilleux souvenirs de ses 20 années passées à former et encourager nos danseuses trignacaises ».

HANDBALL

THB, les seniors continuent leur progression



L'équipe senior 1 du Trignac Handball monte en Excellence Région.

TENNIS DE TABLE

TTT, les seniors montent

L'équipe senior 1 du club de Tennis de Table Trignac monte en Régional 2.

CANOË-KAYAK

BCK remporte le trophée !

Le club Brivet Canoë-Kayak a remporté le trophée Thérèse Hamelin récompensant le meilleur club du département chez les 8-15 ans.



RUGBY

RCT, le rugby trignacais retrouve la Fédérale 2 !

Avec deux essais et deux transformations le Rugby Club de Trignac a réussi son pari de retrouver la Fédérale 2 pour la saison 2023-24. Nous leur souhaitons le meilleur pour cette nouvelle saison.

Le challenge Kassianoff a également réuni, pour sa 46^e édition, plus de 1200 joueurs. Un véritable succès !



DÉFICIENCE VISUELLE

Des télécommandes pour les déficients visuels

La ville de Trignac a récemment fait l'acquisition de télécommandes universelles. Elle en a remis cinq à l'association « Voir ensemble » destinées aux personnes présentant une déficience visuelle.

Des télécommandes universelles (système Phitech) ont été préconisées pour l'aide au repérage, notamment lors de la traversée du Boulevard de l'Atlantique.

Elles permettent de déclencher les signaux sonores aux carrefours, et des balises d'information dans les équipements publics. Elles activent également les balises « info voyageurs » du réseau de transports en commun Stran, qui fournissent le temps d'attente des prochains passages des lignes de bus passant à un arrêt.

Cinq télécommandes ont été remises à l'association « Voir ensemble » partenaire et expert de la commune sur les déficients visuels, d'autres sont mises à disposition des Trignacais présentant un handicap visuel, gratuitement, au CCAS, après signature d'une convention de prêt. Cette télécommande peut être utilisée dans toutes les communes de France, équipées de ce système.



Laurence Fréminet, adjointe à la solidarité, Jean-Louis Lelièvre adjoint au patrimoine, travaux, voirie, espaces verts, sécurité des bâtiments, des agents du CCAS et les membres de l'association Voir ensemble tenant la télécommande Phitech.

➔ + D'INFOS

CCAS

☎ 02 40 17 57 80

36 rue Léo Lagrange

ccas@mairie-trignac.fr

RÉNOVATION

Écorénove : pour la rénovation de votre logement

Un projet de travaux ? Faites-vous accompagner par Saint-Nazaire Agglo !

Ce dispositif, proposé par Saint-Nazaire Agglomération, permet aux propriétaires de se faire accompagner dans la rénovation de leur logement que cela soit sur le choix des travaux ou les aides financières possibles quels que soient vos revenus.

Un accompagnement et des conseils personnalisés

Par où commencer ? Quels travaux réaliser ? Pour vous aider, votre conseiller et des professionnels experts vous préconisent des travaux selon vos besoins.

> Vous réalisez ensuite les travaux adaptés à votre problématique.

Des aides financières

Votre conseiller mobilisera toutes les subventions possibles selon votre profil : Ma prime rénov' sérénité, Région, Département, Saint-Nazaire Agglo, Caisses de retraite...

➔ + D'INFOS

ECORENOVE

☎ 02 51 76 10 00

Ecorenove-carene.fr



ÉCORÉNOVE
PRENEZ EN COMPTE RENOVEZ, ECONOMISEZ !

avec



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Dispositif soutenu par l'ANAH, la Région Pays de la Loire et le programme SARE

Il y a 80 ans, crash de deux bombardiers sur Trignac

Le 28 mars 1943 fut le jour du plus grand largage de bombes explosives et incendiaires sur Saint-Nazaire. Partis d'Angleterre, de Middleton Saint-George ou de Woodhall Spa pour une opération sur Saint-Nazaire, deux bombardiers s'écrasaient à Trignac, abattus par les Allemands.

- Un Halifax BB83 abattu au-dessus de Trignac. Il s'est écrasé sur les Forges provoquant de nombreux dégâts. À son bord un équipage canadien composé des sergents Beckett, Foster, Ansley, McLeod, Boyd, Goldspink et McGrath.
- Un Lancaster ED754 abattu également au-dessus de Trignac. Il a fini sa course dans les marais. À son bord, un équipage anglais composé des sergents Green, Ball, Whatley, Kemp, Fisk et Tongue.

Âgés de 20 à 30 ans, les aviateurs n'ont pas eu le temps de larguer leurs bombes. Ils sont, pour la plupart, inhumés au cimetière de la Baule.



Les Forges après le crash du bombardier Halifax.

En 2000, la ville de Trignac a érigé et inauguré une stèle rendant hommage aux aviateurs anglais et canadiens morts pour libérer le sol de la France lors de la seconde guerre mondiale. « *Leurs familles ont fait le déplacement depuis le Canada et l'Angleterre pour y assister. C'est grâce au travail colossal de Renée Gandon qui a écrit à chaque famille, les a invitées, a fait tout un travail de recherche sur lequel je me suis appuyé pour réaliser une exposition retraçant l'événement et la présentation des aviateurs.* » précise Freddy Legoff de la Maison du Patrimoine.

Aujourd'hui, une minute de silence est respectée devant la stèle à chaque cérémonie du 8 mai commémorant la fin de la seconde guerre mondiale.



Inauguration de la stèle des Forges le 28 mars 2000 en présence du préfet, de Jean-Louis Le Corre, Maire de Trignac, des familles des aviateurs et des habitants de Trignac.

PORTRAIT

Séverine METRIAU, manager des parcs d'activités Grandchamps, Grand Large et Altitude



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai fait des études dans le milieu culturel et événementiel. J'y ai travaillé quelques années, notamment à Paris, puis j'ai eu besoin de changer de cap. J'ai repris des études pour devenir conseillère formatrice en création et reprise d'entreprise. J'ai aidé pendant une quinzaine d'années des porteurs de projets à mener à bien leur création d'entreprise ou de petits collectifs. Suite à un licenciement économique, j'ai eu envie de mettre à profit mes compétences et de former d'autres personnes à l'entrepreneuriat. Je suis intervenue auprès de plusieurs écoles d'enseignement supérieur. Et puis la Sonadev cherchait à compléter son équipe du service Développement Économique afin de faire le lien entre les entreprises et la collectivité. Je me suis dit que cette large mission était dans le prolongement des missions que j'avais pu réaliser par le passé et venait compléter mon parcours.

QUEL EST VOTRE MÉTIER ET QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS CELUI-CI ?

Je suis manager de parc d'activités. J'anime et résous les problématiques des entreprises mais également des collectivités présentes sur un parc d'activités. Actuellement, à la Sonadev et avec mon collègue Simon Perlemoine, nous gérons 15 parcs d'activités. Je suis l'interlocutrice privilégiée des entreprises des parcs d'activités dont j'ai la charge, c'est ce qui me plaît. Je leur diffuse de l'information, réponds à leurs problématiques... Les activités sont variées et très enrichissantes.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

J'ai deux missions principales.

La première je la caractérise de « au fil de l'eau ». Je résous les problématiques quotidiennes des entreprises. Par exemple un nid-de-poule, une priorité non respectée, une canalisation bouchée... L'entreprise m'appelle et moi je contacte le service compétent pour régler le problème. Je réalise également un suivi des interventions. C'est plus facile pour les entreprises de s'adresser à une interlocutrice unique.

La deuxième mission c'est l'animation des parcs d'activités. J'organise des rencontres et des échanges dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue entre entreprises et collectivités du même parc d'activités. Cela permet de vérifier les besoins et de proposer la mise en œuvre d'actions spécifiques visant à l'amélioration de la vie de chacun (salarié, entrepreneur, client, fournisseur...) sur le parc d'activités. L'objectif est aussi de créer du lien et des synergies entre acteurs d'un même parc d'activités. Je réalise d'abord un diagnostic, ensuite je propose un programme d'action que je mets en œuvre et enfin je fais un bilan, le tout sur 18 mois. La Sonadev avec l'aide de la collectivité : commune, agglomération, département... a été missionné pour 3 ans par Saint-Nazaire Agglo jusqu'en 2025, soit deux fois 18 mois.

NOUVEAU

Des rencontres pour créer du lien

La Sonadev, avec Saint-Nazaire Agglo et la ville de Trignac, a organisé des rencontres avec les entreprises des 3 parcs d'activités Zone Altitude, Grandchamps et Grand Large. L'objectif était de présenter les missions de la Sonadev et de leur manager, mais aussi d'aborder des thématiques qui leur sont propres.

Ces trois réunions ont permis des échanges entre les différents acteurs. Des ateliers ont également été proposés en juin sur des problématiques telles que la propreté, l'accessibilité ou les mobilités. Elles ont également lancé la phase de diagnostic, qui a donné lieu en juin à des ateliers sur les différents sujets abordés.

La phase de diagnostic est terminée, Séverine présentera courant septembre le programme d'actions aux élus puis aux entreprises.



Réunion avec les acteurs de Grandchamps

D'INFOS

SÉVERINE METRIAU
Manager de parcs d'activités pour la Sonadev
07 61 06 46 81 / 02 40 22 96 90
metrius@sonadev.fr
parcs.activites@sonadev.fr

Une réunion publique pour informer



En mai, la ville de Trignac a organisé une réunion publique pour discuter des problématiques de l'eau dans les marais et des travaux envisagés dans le quartier. Claude Aufort, Maire de Trignac et Eric Provost, Président du syndicat du bassin-versant du Brivet ont répondu aux interrogations d'une soixantaine d'habitants.

Si les niveaux d'eau peuvent être trop hauts en hiver, ils peuvent également être beaucoup trop bas en été avec de graves conséquences sur la faune et la flore locale. Une modélisation du bassin permet désormais d'anticiper ces risques. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) sont désormais confiées à la Carène. L'utilisation de pompes est envisagée lors de niveaux d'eau trop importants. Le règlement sur l'ouverture de l'écluse du Pont-de-Paille l'été est en cours de réactualisation.

La ville de Trignac a également prévu d'aménager le quartier afin de proposer des lieux conviviaux. Ainsi la mare du Pureau est désormais uniquement accessible par les piétons et les vélos. La sécurité n'est pas oubliée avec la réfection de la route de Bert et la mise en place de chicanes route de Marsac, à découvrir dans le dossier de ce magazine.

➔ + D'INFOS

SERVICES TECHNIQUES
☎ 02 40 90 01 83
stm@mairie-trignac.fr

Je fabrique moi-même

DU 30 SEPTEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2023

Venez apprendre à fabriquer vous-même vos produits d'hygiène, beauté et vos produits d'entretien! Saint-Nazaire aggro, en collaboration avec les communes de l'agglomération, vous propose des ateliers gratuits d'une heure et demie en salle pour apprendre à réaliser vous-même vos produits du quotidien.

Vous repartirez avec des recettes, des bonnes pratiques et deux produits réalisés pendant l'atelier : shampoing solide, baume à lèvres, pastilles WC, liquide vaisselle, lessive, tawashi, bee-wrap...

Inscrivez-vous!

Nombre de places limitées.

➔ + D'INFOS

INSCRIPTION
agglo-carene.
fr /
rubrique déchets
☎ 02 51 76 13 22



ENQUÊTE

Tous mobilisés face à l'urgence climatique

Le Parc naturel régional de Brière réalise une enquête environnementale sur l'ensemble de son territoire pour mettre en évidence les préoccupations de chacun. Les habitants du territoire sont donc invités à répondre à un questionnaire d'une vingtaine de minutes sur www.parc-naturel-briere.fr rubrique Actualités.

➔ + D'INFOS

POLLENIZ
☎ 02 40 36 83 03
polleniz44@polleniz.fr

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Devenez piégeur de ragondin

DU 30 SEPTEMBRE AU 9 DÉCEMBRE

Afin de limiter les populations de ragondins et rats musqués, la lutte collective est nécessaire. C'est pourquoi la ville de Trignac a missionné la société Polleniz pour la mise en place d'opérations collectives de tir ou de piégeage.

Vous souhaitez participer à la lutte contre les ragondins et les rats musqués? Faites-vous connaître auprès de Polleniz. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter la réglementation et les préconisations de Polleniz.

SENIORS

Semaine bleue

DU 3 AU 18 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine bleue, la ville de Trignac propose des animations et ateliers dédiés aux seniors. Le CCAS proposera des animations et des visites :

- Visite de la Caserne des Pompiers de Trignac et conseil sur les premiers gestes de secours
- Ateliers créatifs
- Après-midi jeux et crêpes party
- Atelier de prévention
- Ateliers bien être
- Escapade seniors pour clôturer la semaine

La programmation est en cours à l'heure où nous publions ces lignes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la ville pour plus de détails ou à vous rapprocher du CCAS ou de la Médiathèque pour avoir le programme complet.



La Médiathèque proposera également trois temps forts :

Vendredi 6 octobre, 15 h : lectures à voix haute à la Maepa Camille Claudel suivies d'une présentation de *Bib'mobile*, le service de portage de la médiathèque.

Mercredi 11 octobre, 15 h : atelier intergénérationnel, création de carte pop-up suivi d'un goûter réalisé par les résidents de la Maepa C. Claudel.

Mardi 17 octobre 15h30 et 16h30 : balade en réalité virtuelle avec casque Oculus. Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire de Saint-Nazaire Agglo.

SPECTACLE TOUT-PETIT

Les Poux Symphoniques

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Deux séances - 10h et 11h

Pour les 0-5 ans

Dans le cadre du lancement de la saison culturelle *Besoin de rien, envie d'automne* la Médiathèque vous propose un spectacle d'éveil, duo de lectures musicales par **Les Poux Symphoniques**. À partir d'une sélection de livres illustrés, Les Poux Symphoniques créent une ambiance sonore et des musiques originales inspirées par l'univers littéraire et graphique de chaque ouvrage. Captivés par l'attrait des images, portés par la relation de la voix qui révèle les histoires, et enveloppés par les sons et les mélodies, les enfants éveillent leur sensibilité avec le livre comme allié.

D'INFOS

MÉDIATHÈQUE

02 40 90 32 66

Rue Émile Combes

biblio@mairie-trignac.fr

biblio.mairie-trignac.fr





Printemps des Petits – Lectures en plein air à Certé

20 avril



Dis Vert Cité fête familiale de la biodiversité et de l'environnement à Certé

13 mai



Remise d'un bouquet à Lucette Le Guillou 100 ans habitant Bert

En avril



Place au dessin au centre-ville de Trignac

27 mai



Les Printanières Vide ton jardin

29 avril



Boulevard des allongés Promenade musicale et dansée

2 juin



Le Maire Claude Aufort et le Président du Parc naturel régional de Brière Éric Provost ont signé une convention pour les années 2023-25

19 juin 2023

Forum des associations

→ 2 septembre
 Ⓞ 10 h-13 h
 📍 Gymnase Georges Fredet
 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr

Brad'livres

→ 2 septembre
 Ⓞ 10 h-13 h
 📍 Gymnase Georges Fredet
 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Courir à Trignac

→ 3 septembre
 Ⓞ Dès 10 h
 📍 Gymnase Georges Fredet
 Office Municipal des Sports
 06 05 20 03 62

Portes ouvertes et inscriptions Ateliers d'Arts Plastiques

→ 6 septembre
 Ⓞ de 14h à 18h
 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr

Conseil municipal

→ 27 septembre
 Ⓞ 18 h 30
 📍 Salle des fêtes René Vautier

Du 15 au 17 septembre

BESOIN DE RIEN, ENVIE D'AUTOMNE

→ 15 septembre

Déambulation en musique au son des percussions brésiliennes de la Batucada Çavamania

Ⓞ 18 h 30
 📍 Départ Place de la mairie

Cheval par la Cie Paris Bénarès

Ⓞ 19 h 30
 📍 Place de la Mairie

On lance la saison ! Buvette et picorette

Ⓞ 20 h 30
 📍 Place de la Mairie

→ 16 septembre

Lecture musicale « L'Éveil » par la Cie Les Poux Symphoniques

2 séances pour les 0-5 ans
 Ⓞ 10 h et 11 h -
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Découvrez les ateliers artistiques proposés par le centre culturel Lucie-Aubrac

Ⓞ 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
 📍 Médiathèque

Concert Philharmonie des 2 mondes

Ⓞ 15 h 15
 📍 Parc Océane (Certé)

→ 17 septembre

Les Virées de Trignac

Ⓞ 10 h-12 h
 📍 Square de la Commune de Paris
 (Place de la Mairie)

Apéro-concert

Ⓞ 12 h 30
 📍 Square de la Commune de Paris
 (Place de la Mairie)

Renseignements :
 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48 · centre-culturel@mairie-trignac.fr

Ateliers « Je fabrique moi-même »

→ Du 30 septembre au 9 décembre
 CARENE Inscription en ligne via :
<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1-139429>

Prix BD

→ Du 4 octobre 2023 au 27 mars 2024
 Ⓞ Horaires de la Médiathèque
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Prix des lecteurs

→ Du 7 octobre 2023 au 29 mai 2024
 Ⓞ Horaires de la Médiathèque
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Du 3 au 18 octobre

SEMAINE BLEUE (voir page 20)

Mercredis du numérique

→ 25 octobre Makey Makey
 → 29 novembre Lego Wedo
 → 20 décembre Pixel Art
 Ⓞ 14 h 30
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

P'tit Bout Lit

Lectures et comptines pour les 0-3 ans
 → 14 octobre, 4 novembre et 2 décembre
 Ⓞ 10 h 30
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Livre à la naissance

Un livre offert à chaque nouveau-né trignacais

→ 21 octobre
 Ⓞ De 10 h à 12 h
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Stage Théâtre Enfants / Adolescents

→ Du 23 octobre 2023 au 27 octobre 2023
Enfants de 7 à 10 ans
 Ⓞ de 10h à 12h
Adolescents de 11 à 15 ans
 Ⓞ de 14h à 17h

Ciné Goûter Projection de court-métrages

→ 25 octobre
 2 séances pour les 4-6 ans
 Ⓞ 15 h et 16 h
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Jeux d'histoires (séance parents-enfants)

→ 26 octobre
 Ⓞ 10 h 30
 📍 Espace Anne Sylvestre
 02 52 20 07 01
 parentalite@mairie-trignac.fr

Exposition « Emmanuelle Houssais à l'honneur » Illustratrice jeunesse

→ Du 2 novembre au 2 décembre
 Ⓞ Horaires de la Médiathèque
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

« Ateliers d'écriture animés par Sylvain Sanglier »

→ 2 novembre et 14 décembre
 Ⓞ 14 h à 16 h
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Stage peinture adulte : peinture acrylique sur toile

→ 18 novembre
 Ⓞ De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr

Les Rencontres musicales « L'orchestre en miniature »

→ 18 novembre
 Ⓞ à 15 h 30
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Fresque du climat Jeu sous forme de quiz

→ 25 novembre
 Ⓞ 14 h à 17 h
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Conseil municipal

→ 6 décembre
 Ⓞ 18 h 30
 📍 Salle des fêtes René Vautier

Jeux d'histoires (séance parents-enfants)

→ 28 décembre
 Ⓞ 10 h 30
 Pour les 0-6 ans
 📍 Espace Anne Sylvestre
 02 52 20 07 01
 parentalite@mairie-trignac.fr

Du 13 au 17 décembre

FEST'HIVER

Bal pour enfants avec le Trio Aman

→ 13 décembre
 Ⓞ 15 h et 17 h 30
 📍 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr
 Public familial

Spectacle Donjon et Pigeon par la Cie Heidi a bien grandi

→ 14 décembre
 Ⓞ 20 h
 📍 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr
 Tout public

Spectacle Blanche Neige et les 77 nains par la Cie des Arbres nus

→ 15 décembre
 Ⓞ 18 h
 Public familial à partir de 5 ans
 📍 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Marché de Noël

→ 16 décembre de 14 h à 19 h
 → 17 décembre de 10 h à 17 h
 📍 Place de la Mairie
 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr

Alors raconte Lectures au marché de Noël

→ 16 décembre
 Ⓞ 14 h à 17 h
 📍 Square de la Commune de Paris
 Médiathèque
 02 40 90 32 66
 biblio@mairie-trignac.fr

Gospel Rhapsody

→ 17 décembre
 Ⓞ 17 h
 📍 Eglise Saint-Éloi
 Centre culturel Lucie-Aubrac
 02 40 90 32 48
 centre-culturel@mairie-trignac.fr

ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Réflexions après les agressions contre le maire de Saint-Brévin

L'exercice de nos fonctions d'élus est devenu plus difficile qu'auparavant en raison de sa complexité. Nous sommes confrontés à des habitants qui votent peu, mais qui ont de fortes attentes quant à la satisfaction de leurs exigences. Cependant, ne faisons pas l'amalgame avec la violence qui s'est déroulée à Saint-Brévin. Celle-ci a été perpétrée par des individus d'extrême droite qui cherchent à bloquer les projets d'accueil de populations étrangères. Ce climat de haine est délibérément entretenu à des fins politiques. Il s'agit d'un tout autre problème que les agressions perpétrées contre des élus, qui peuvent provenir de citoyens en réaction à des situations "chaudes".

Ensemble Agissons pour Trignac

 Ensemble Agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION

Vols, incivilités, dégradations, vente de drogues, brutalités ne cessent d'augmenter à Trignac. Quand la sécurité des personnes et des biens est en danger, la responsabilité du Maire est engagée.

Certaines compagnies d'assurances modulent le prix des cotisations en fonction des équipements de vidéosurveillance posés à l'intérieur de l'habitat et envisagent de ne plus indemniser les victimes qui ne pourraient prouver l'agression sans témoin, déclarée sur la voie publique – les habitants des lieux sans vidéosurveillance seraient défavorisés.

Il est donc impératif que Trignac soit équipé d'un réseau de caméras efficient pour le bien-être des habitants et en vue de telles mesures.

Seuls ceux qui ont quelque chose à cacher ou à se reprocher contestent cette surveillance.

Trignac en Action

David Pelon – Françoise Haffray
Cécile Nicolas – Didier Nouzilleau

TRIGNAC UNIS

Nous venons d'apprendre que le montant prévisionnel à ce jour pour la construction de la médiathèque dépasse les 4,5 millions d'euros TTC, pour rappel le budget initial était de 3 millions. Nous avons alerté en 2021 que cela n'était pas tenable et, cette annonce nous conforte sur le fait qu'il vaut mieux construire. Nouvel investissement réalisé : l'achat du G20. Le budget global sera selon nous supérieur à 1 million d'euros. Beaucoup de dépenses mal maîtrisées sont à venir et ce malgré nos alertes régulières. Des augmentations d'impôt direct et indirect seront inévitables.

Nous tenions également à remercier tous les intervenants jeunesse car de belles actions, de beaux projets sont réalisés tout au long de l'année.

Bel été à vous,

Le Groupe Trignac Unis

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu
de la liste ne nous
est pas parvenu dans les délais.

De 10h
à 13h

Entrée libre & gratuite

Culture

Sport

Loisirs

Citoyenneté

Solidarité

Social

Jeunesse

Environnement



FORUM_{des} associations & Brad'livres

Gymnase Georges Fredet
& zone de l'Emprunt

Service Vie Associative et Culturelle
6 rue de la Mairie - 02 40 90 32 48
vie.associative@mairie-trignac.fr
www.mairie-trignac.fr



Samedi 2 septembre 2023